

6 - Faire le lien avec la PSE, appui pour l'épreuve orale du CFG

Par module : se limiter à quelques items (maximum 4) des paliers 2 ou 3 du socle commun, les travailler et les évaluer

Le PLP Biotechnologies Santé Environnement est le mieux à même d'enseigner la PSE (Prévention Santé Environnement)

1- Identifier les ressources pédagogiques

Limiter la durée des modules (maximum 4 semaines)

Prendre en charge le champ H.A.S

2- Travailler en modules et faire le lien avec les métiers étudiés pour donner du sens aux apprentissages et construire le projet de l'élève

5- Utiliser la souplesse pédagogique pour s'adapter au contexte local : Atelier HAS, élèves, bassin d'emploi et de formation...

3- Organiser les stages en entreprise, des stages d'immersion et des visites pour découvrir les métiers et construire le projet de l'élève

4- Se situer dans l'équipe, dans l'établissement en tant que PLP BSE et se repérer dans le bassin de formation

Prendre en charge le champ professionnel H.A.S

1	Identifier les ressources pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> - Circulaire n° 2006-139 du 29 août 2006 relative aux enseignements généraux et professionnels adaptés dans le second degré (B.O. n°32 du 7 septembre 2006) - Circulaire n° 2009-060 du 24 avril 2009 relative aux orientations pédagogiques pour les enseignements généraux et professionnels adaptés dans le second degré (B.O. n° 18 au 30 avril 2009) - Site de l'académie Nancy-Metz : www.ac-nancy-metz.fr puis ressources pédagogiques/EGPA /champ professionnel HAS - Livret d'objectifs et guide d'équipement des ateliers disponibles sur le site EGPA de l'académie de Nancy-Metz - Site EduSCOL : www.eduscol.education.fr/segpa * Documents ressource : Enseignement général et professionnel adapté - <i>Préparation à l'accès à une formation professionnelle - Champ professionnel Hygiène Alimentation Services - Juin 2009.</i> * Informations sur le socle commun de connaissances et de compétences - Livret ONISEP : Que faire après la 3^{ème} SEGPA ? - Carrefour des métiers et/ou des formations - Mise en réseau des SEGPA (si proximité) - Ressources pédagogiques disponibles au Centre de Documentation et d'Information (CDI) du collège
2	Travailler en modules et faire le lien avec les métiers	<p>Pour chaque module de découverte d'un métier (ou séquence pédagogique) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'informer sur le métier étudié - Partir d'une situation professionnelle caractéristique du métier étudié : utilisation de la méthode ITMAMI possible (<i>un Individu, effectuant une Tâche donnée, à l'aide d'un Matériel spécifique, dans un Milieu donné</i>). - Choisir des activités professionnelles représentatives du métier présenté. - Utiliser un vocabulaire technique adapté - Organiser le travail en atelier de manière rationnelle dans le respect des règles d'hygiène et conformément à la législation en vigueur dans le domaine étudié (marche en avant, désinfection, tenue professionnelle, protocole d'entretien...) - Faire intervenir des professionnels, faire des visites d'entreprise...

<p>3</p>	<p>Organiser des stages et des visites</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Stages en entreprise</u> : il ne s'agit pas de périodes de formation en entreprise mais de périodes de découverte des métiers (BO n°34 du 18 septembre 2003 : modalités d'accueil en milieu professionnel d'élèves mineurs de moins de 16 ans) <p>Durée des stages : maximum 8 semaines sur les 2 ans (4^{ème} et 3^{ème} SEGPA)</p> <ul style="list-style-type: none"> - En 4^{ème} : Stages d'initiation : 2 fois une semaine organisés dans 2 champs (ou 2 domaines différents) - En 3^{ème} : Stage d'application : 2 fois 2 semaines Un 3^{ème} stage d'application de 2 semaines maxi est envisageable pour confirmer le projet de formation professionnelle de l'élève. <p><u>Démarches mises en œuvre dans la plupart des SEGPA</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recherche active du lieu de stage par l'élève et sa famille dans un premier temps ; validation du lieu par l'équipe pédagogique (nécessité de varier les lieux de stage afin d'enrichir le projet de l'élève) • Signature des conventions de stage • Suivi des élèves par un ou plusieurs membres de l'équipe pédagogique • Fiche d'évaluation du savoir-être à remplir par le tuteur de stage, si possible en présence de l'élève et du professeur chargé du suivi • Rapport de stage à remplir par les élèves et exploitation en classe. <p>Le stage étant un temps fort pour l'élève en matière de construction de son projet professionnel, il est indispensable de l'accompagner dans sa démarche (travail en amont et en aval du stage à effectuer avec lui)</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Stages d'immersion</u> dans les lycées professionnels et CFA des alentours favorisant la découverte des formations CAP et des établissements • <u>Visite d'entreprises</u>
<p>4</p>	<p>Se situer dans l'équipe, dans l'établissement en tant que PLP et se repérer dans le bassin de formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Se situer dans l'équipe</u> <p>Elle est formée d'un directeur de SEGPA, de Professeurs des Ecoles spécialisés, de Professeurs de collège (enseignement général) et de Professeurs de Lycée Professionnel (enseignement professionnel)</p> <p>Le PLP intervient 6 heures en 4^{ème} SEGPA et 12 heures en 3^{ème} SEGPA. Il assure la formation professionnelle et technologique de l'élève.</p> <p>Le PLP BSE est qualifié pour enseigner la PSE à raison d'une heure par semaine en 3^{ème}.</p>

		<p>Des réunions de coordination (1h) et de synthèse (1h) sont organisées : elles ont pour objet la concertation de l'équipe de SEGPA pour, d'une part, formaliser son projet pédagogique, et d'autre part assurer le suivi de chaque élève, identifier ses possibilités d'évolution, les soutiens et les aides diverses à lui apporter.</p> <p>Le travail par projets est à privilégier au sein des équipes et la formation au B2i doit être interdisciplinaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Se situer dans l'établissement</u> <ul style="list-style-type: none"> - Privilégier les rapports avec l'intendant, le personnel d'entretien et de service. - Repérer les locaux (espaces professionnels, matériel spécifique, dispositifs de sécurité et d'évacuation en cas d'incendie), les horaires de sonneries, les permanences de l'infirmière... • <u>Se repérer dans le bassin de formation</u> <ul style="list-style-type: none"> - Repérer les établissements de formation et les diplômes préparés dans le secteur - Travailler en relation avec le C.I.O (Centre d'Information et d'Orientation) - Travailler en relation avec le Pôle Emploi
5	<p>Utiliser la souplesse pédagogique pour s'adapter au contexte local</p>	<p>En termes de démarches pédagogiques, il est préférable de mettre en œuvre des pratiques de différenciation et d'individualisation. De même, la démarche de résolution de problème et la démarche inductive seront privilégiées.</p> <p>L'organisation pédagogique dépend du contexte local : Atelier HAS, élèves, bassin d'emplois et de formation... toutefois, certaines échéances sont à respecter (en 3^{ème}) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dépôt dossier orientation : Mi-mai - Renseignement du LPCC (Livret personnel de Connaissances et de compétences) : Fin mai - Oral du CFG : début juin donc dossier à clôturer pour fin mai
	<p>LE C.F.G</p>	<p>Texte de référence : circulaire n° 2010-109 du 22-7-2010 (B.O. n°30 du 26 août 2010)</p> <p>CFG : Certificat de Formation Générale est un diplôme préparé en 3^{ème} SEGPA qui est composé de 2 parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une partie en contrôle continu effectuée et validée par l'ensemble de l'équipe. Validation du palier 2 du LPCC

	<p>(des 7 compétences à l'exception des langues vivantes et de la culture humaniste)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une épreuve orale devant un jury extérieur avec présentation d'un dossier de 6 pages maximum (<i>police arial 11, interligne 1.5 et texte justifié</i>) <p>Ce dossier peut contenir une page de présentation avec un titre, un CV (ou un portrait), une exploitation du stage le plus intéressant et la présentation du projet personnel d'orientation, éventuellement une annexe.</p>
6	<p>Enseigner la PSE</p> <p>-Note de service n°2010-143 du 22 septembre 2010 (B.O. n° 38 du 21 octobre 2010) : orientations pédagogiques pour la PSE en classe de troisième de SEGPA</p> <p>-L'enseignement de la PSE se fera de manière privilégiée par un PLP Biotechnologies Santé Environnement.</p> <p>Il est organisé à partir de thématiques associées à deux interrogations : Pourquoi ? Comment ? afin que l'élève puisse aborder les connaissances scientifiques nécessaires à la compréhension du sujet traité et qu'il puisse s'impliquer dans une démarche active de proposition de solution.</p> <p>Il aborde des pré-requis au programme de PSE du CAP.</p>